Magazine municipal d'information de Livry-sur-Seine

LIVRY INFO

n°107, JUIN 2023

Le mot du maire

L'été vient d'arriver, il fait chaud et sec.

Les effets du COVID s'estompant, la vie collective reprend ses droits dans notre village. Le succès de "On sème à Livry" en est la preuve.

Les services techniques, très sollicités par les associations qui animent Livry, ont passé un mois de juin particulièrement difficile, alors que d'autres tâches les attendaient, notamment l'entretien de l'ensemble de nos espaces verts sans imperméabilisation ni produits phytosanitaires. Le cimetière en fait partie, dans lequel un petit secteur fera l'objet d'un essai d'aménagement au dernier trimestre.

La fermeture au cours de l'été du foyer autonomie "La Chesnaie" nécessite une attention particulière pour le relogement des résidents, le reclassement du personnel, mais également le devenir du site.

Par ailleurs des travaux de rénovation ont été réalisés au premier étage de la Villa du Nil pour accueillir un second médecin au mois de juillet.

Le 4 septembre une nouvelle organisation du réseau des bus permettra de mettre le cœur du village à environ 15 mn du centre de Melun. Cette nouvelle ligne desservira également la gare de Melun. La ligne C retrouvera son terminus aux Pleins Vents.

Après notre grande déception due au retrait du promoteur, le projet des Pierrottes redémarre. Nous devrions être en mesure de vous présenter en octobre une nouvelle proposition conservant les grands choix d'urbanisme et de paysage proche du projet initial.

Depuis mars 2023 la Police Intercommunale intervient sur la commune en journée, fin mai l'arrivée de nouveaux fonctionnaires a permis la mise en place d'un équipage la nuit. Pour le moment les patrouilles font de la prévention en expliquant les règles du bien vivre ensemble.

L'équipe municipale œuvre pour que Livry reste le village convivial et sûr auquel nous sommes tous tant attachés. Avec les fortes chaleurs qui s'annoncent, faisons attention au risque d'incendie et à notre consommation d'eau.

Je vous souhaite un bon été.

Régis DAGRON

Vie communale

- ✔ **Finances** : Bilan 2022 et budget 2023
- ✔ **CCAS** : Prochaines actions
- ✔ **Sécurité et santé**
- ✔ **Entrepreneuses Livryennes**
- ✔ **Scolaire :** Du côté des écoles
- ✔ **Information :** Focus sur la chesnaie
- ✔ **Mobilité** : Ligne de bus

Bloc-notes

- ✔ **Ecogestes**
- ✔ **Animations**
- ✔ **Agenda**
- ✔ **Etat civil**
- ✔ **Smitom**

Vie associative

- ✔ **Foyers ruraux**
- ✔ **ALJEC**
- ✔ **ARVAL**
- ✔ **Apils**
- ✔ **Petits Minots**
- ✔ **Forêts comestibles**
- ✔ **Comité d'animation**



Les classes de l'école élémentaire bénéficient d'une intervention toutes les semaines pour travailler le chant et l'expression corporelle. La restitution sur le thème du voyage autour du monde a été un grand succès.

Finances

Bilan 2022 et budget 2023

Le conseil municipal, dans sa séance du 24 mars 2023, a approuvé à l'unanimité le CFU (Compte Financier unique) 2022 et voté le budget primitif 2023.

Le budget de fonctionnement de l'année 2022 fait ressortir un résultat positif de 54 459 € (281 593 € en 2021) et une CAF brute (Capacité d'Autofinancement) de 73 729 € (305 681 € en 2021).

La baisse de résultat par rapport à l'année 2021 s'explique en grande partie par la forte augmentation des dépenses liées à l'énergie et la mise en place des bâtiments permettant l'accueil des enfants de 3 à 6 ans pour le centre de loisirs.

Le CFU 2022 fait ressortir un total de recettes réelles de fonctionnement de 1 488 192 €, soit 325 544 € de moins que l'année précédente. En 2021, les recettes comprenaient la vente d'un terrain communal (325 000 €).

Les dépenses d'investissements se sont élevées à 449 734 € (601 375 € en 2021). Les principaux projets prévus au budget 2022 ont été réalisés : le parking et la 4ème classe de l'école maternelle, les travaux d'amélioration énergétique de l'école élémentaire, la rénovation de l'éclairage public a été poursuivie, etc Nous avons également dû effectuer certains travaux, non prévus initialement mais importants tels que la réfection du mur de séparation entre l'école élémentaire et le parc du Fief, et la réfection de la cour abîmée durant les travaux.

Chiffres clés du budget principal 2022

Recettes réelles de fonctionnement

1 414 463 €

Recettes perçues au titre des prestations de service, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes...



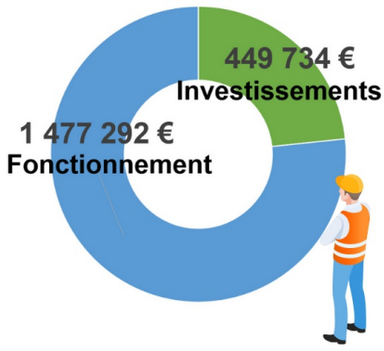
Capacité d'auto-financement brute

73 729 €

Capacité de financement dégagée par la commune pour financer ses investissements



Dépenses réelles 2022

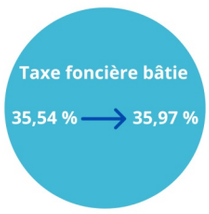


source : DGFIP

Pour 2023, le budget primitif a été proposé et voté sur une base de 2 722 477 € en fonctionnement, et 1 942 760 € en investissements.

Fiscalité

Cette année, l'État a augmenté les bases d'imposition de la taxe foncière de plus de 7%, le montant de la taxe foncière payée par les ménages va donc augmenter mécaniquement. Les élus ont donc décidé de limiter l'augmentation du taux en 2023.



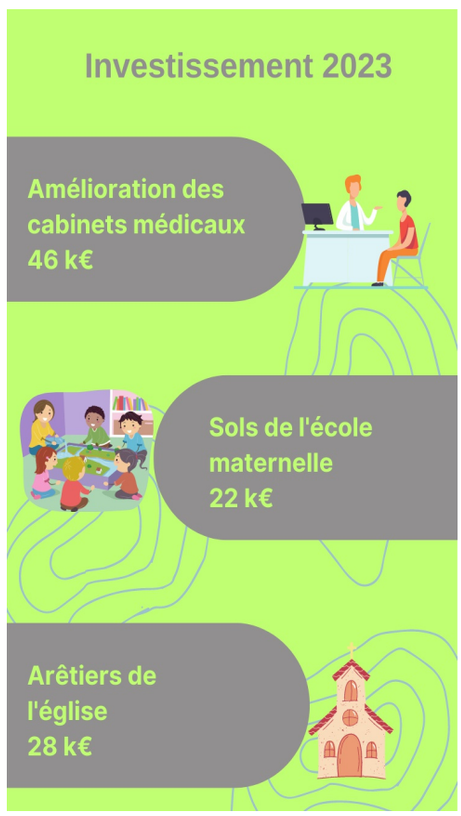


Au cours de l'année 2022, la commune a accueilli de nouveaux habitants suite à la livraison des programmes de la rue de La Rochette et du Fief. Le programme du four à chaux devrait être livré pour la fin de l'année 2023.

Ces nouvelles habitations, obligatoires pour répondre aux exigences du nombre de logements locatifs sociaux, entraînent une augmentation de la population et des enfants qui fréquenteront nos écoles au cours des prochaines années.

L'école maternelle a été agrandie il y a peu et une 4ème classe a été créée pour la rentrée 2022 par la division prévue de la salle de motricité. Le budget 2023 prévoit la rénovation des sols pour les 3 anciennes classes.

La commune a également ouvert un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) depuis le 1er janvier 2023, puisque nos enfants ne pouvaient plus être accueillis à Vaux-le-Pénil. Les petits (3-6 ans) sont accueillis dans un bâtiment provisoire en location, adapté à leur âge. Les plus grands sont accueillis dans l'école élémentaire grâce aux deux salles utilisées par le périscolaire.



Le projet d'agrandissement du restaurant scolaire avait été reporté afin d'étudier la possibilité d'y intégrer un centre de loisirs.

Compte tenu de l'augmentation prévisible de la population, la commune étudie la possibilité de construire un bâtiment dédié au périscolaire y compris l'ALSH. Les enfants y seraient accueillis tous les jours d'école pour le périscolaire environ 5 heures par jour et les mercredis et vacances scolaires pour le Centre de loisirs.

Après études, le restaurant scolaire va être agrandi pour permettre de recevoir les élèves sur 2 services au lieu de 3 en élémentaire et 1 en maternelle afin d'être prêt lorsque l'effectif va augmenter.

Compte tenu de ces différents projets, un Plan Pluriannuel d'Investissement a été mis en place dans le cadre du budget 2023. Il permettra de répartir le coût des investissements sur plusieurs années, et d'emprunter si nécessaire les montants adaptés année par année.

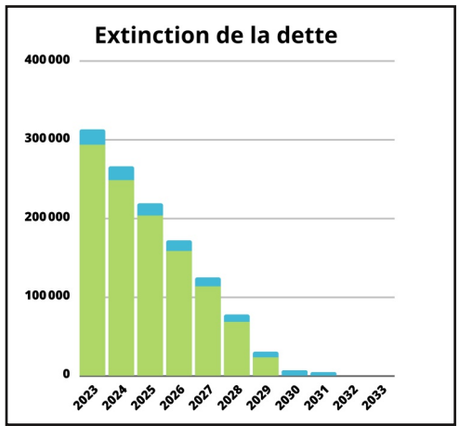
Les investissements prévus dans ce Plan pourront être modifiés, supprimés, reportés, en fonction des besoins et des capacités budgétaires. Le programme de modification et d'amélioration de l'éclairage public va être poursuivi et finalisé sur les trois prochaines années.

Une étude est en cours pour permettre la rénovation de la salle Dumaine, notamment son amélioration énergétique et sa remise aux normes. Cette salle, importante pour la commune, est régulièrement utilisée pour les réunions publiques, les élections, certaines manifestations communales. Elle est également utilisée par les associations livryennes en cas de besoin.

Des travaux ont été réalisés à la Villa du Nil au cours du mois de mai 2023 afin de permettre l'installation d'un second médecin sur notre commune. Ils pourront se partager des locaux appropriés à leur activité.

Gestion de la dette

Les travaux prévus au budget 2023 seront financés par les subventions qui nous ont été accordées, par la vente de la maison TenHave pour un montant de 300 000 € et par les fonds propres de la commune. Il n'est pas envisagé de recourir à l'emprunt pour cette année.

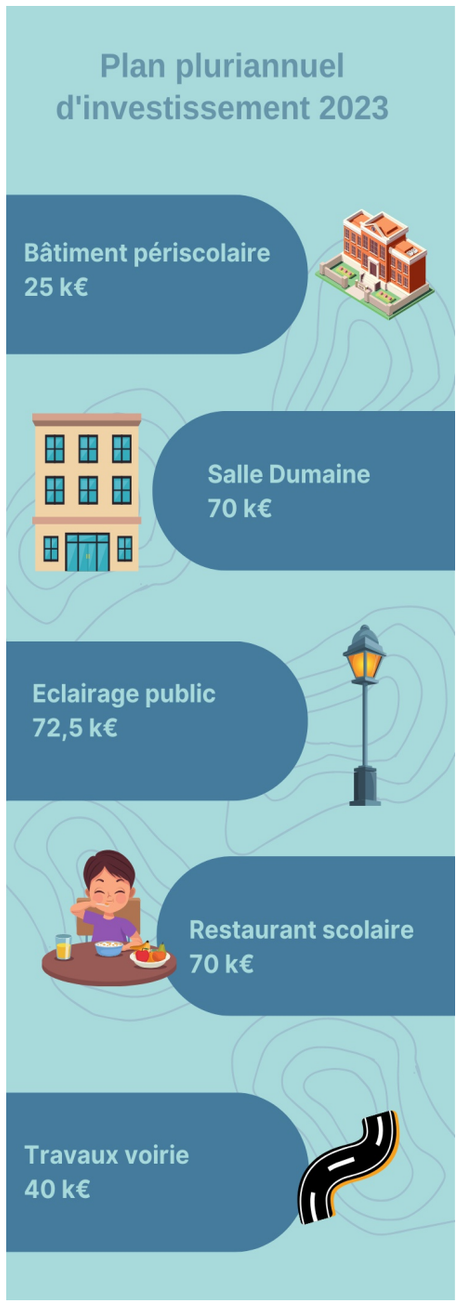


Cette situation financière stable nous permet d'envisager d'avoir recours à de nouveaux emprunts afin de financer une partie des investissements prévus dans notre Plan Pluriannuel d'Investissements, avec des taux d'emprunt faibles qui nous permettront de continuer à contenir les dépenses.

Le Conseil municipal a décidé un montant global de subventions allouées aux associations pour un montant de 33 291 €. La subvention allouée au CCAS est de 17 500 €.

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune les notes brèves et synthétiques retraçant les informations essentielles de l'exercice 2022 et le budget 2023.

M -F. Didier



Urbanisme

Service en ligne

Si vous passez dans le bas de la rue du Four-à-Chaux, vous constaterez que les travaux avancent et que les façades ont pris des couleurs. Le constructeur Arcade espère que les premiers locataires pourront emménager en fin d'année.



Dans le Livry Info de décembre était mentionné le site que l'administration fournit pour l'assistance à la saisie des autorisations d'urbanisme :

service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Courant du second semestre vous sera ouverte la possibilité de transmettre entièrement en ligne une demande d'autorisation. Ce ne sera évidemment en aucun cas obligatoire mais une possibilité supplémentaire que vous aurez pour le dépôt de vos autorisations et pour faciliter les échanges avec le service urbanisme de la mairie.

A. Arnulf

Rappel horaires engins bruyants

Particuliers :
Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 h à 19 h 30
Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Entreprises :
Lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h
Les samedis : de 9 h à 12 h

CCAS
Prochaines actions

Sortie des anciens

La destination de la traditionnelle sortie des anciens, prévue dans le courant du second semestre, n'est pas encore décidée. Une proposition de destination et un bulletin d'inscription seront prochainement adressés aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Ateliers thématiques

Nous avions offert aux seniors dans le dernier Livry Info la possibilité de s'inscrire à des ateliers thématiques :

- L'équilibre en mouvement : Améliorer son équilibre, gagner en confiance et en renforcement musculaire, apprendre des techniques pour garder la forme et éviter les chutes.
- Formation des Aidants : Comprendre son rôle d'aidant et les bonnes pratiques.
- Mémoire PEPS : Le PEPS Eurêka (Programme d'Education et de Promotion Santé) vous propose une information sur les comportements alimentaires, l'activité physique, etc... et plus largement sur tout ce qui concourt à de bonnes capacités cognitives.

Nous n'avons malheureusement à ce jour pas reçu de demandes en quantité suffisante pour nous permettre la mise en place dans l'immédiat de ces ateliers. Nous essayerons néanmoins de les mettre en place si d'autres inscriptions nous parviennent.

Le CCAS reste à votre disposition pour toute demande complémentaire sur ces ateliers.

Plan canicule

Le plan canicule 2023 est en vigueur depuis le 1er juin et jusqu'au 15 septembre. Il permet aux services municipaux d'apporter un soutien aux personnes inscrites sur le registre en cas d'épisode caniculaire.

Nous invitons donc les personnes de 65 ans et plus, les personnes à mobilité réduite ainsi que celles en longue maladie ou reconnues inaptes au travail à remplir le formulaire joint (disponible également sur le site internet communal) et à le transmettre au CCAS le plus rapidement possible.

Vous serez immédiatement contacté en cas de déclenchement du plan canicule.

La conduite à tenir en cas de fortes chaleurs est consultable sur le site Internet de la commune ou sur canicule info service 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

C. Simon



Sécurité
Partez tranquille !

En résumé, l'opération tranquillité vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la police ou la gendarmerie en fonction du lieu de résidence. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires.

Concrètement, policiers et gendarmes seront amenés à surveiller le domicile des vacanciers dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes et préviendront les occupants d'un éventuel problème.

Si elles relèvent une entrée par effraction ou un cambriolage, les forces de l'ordre contactent alors l'occupant du logement pour lui signaler le problème au plus vite et lui permettre d'agir en conséquence : dépôt de plainte, signalement du sinistre à l'assureur, réparation des portes, serrures et/ou fenêtres, etc. Le cas échéant, les forces de l'ordre peuvent bien entendu interpeller un cambrioleur en flagrant délit d'effraction. Néanmoins, l'opération tranquillité vacances n'a pas vocation à assurer une surveillance constante du domicile des vacanciers.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire adhoc, disponible en ligne sur le site internet de la commune www.livry-sur-seine.fr (rubrique sécurité) ou sur www.service-public.fr . Des exemplaires papier sont aussi disponibles en mairie.

Les futurs vacanciers doivent ensuite transmettre le formulaire complété et signé au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie la plus proche de leur domicile. Il doit être déposé au moins 48 heures avant le départ en vacances.

Dans le cadre de la prévention des cambriolages et de l'opération tranquillité vacances, le ministère de l'Intérieur dispense les conseils suivants :

- prévenir les voisins ou le gardien de l'immeuble de votre départ
- transférer les appels de votre ligne fixe vers votre mobile ou tout autre numéro où une personne pourra répondre
- demander à un proche de faire des passages dans le logement pour y montrer de l'activité (ouverture des volets par exemple) et relever le courrier le cas échéant
- ne pas laisser les clés dans la boîte aux lettres et ne pas inscrire l'adresse sur le trousseau de clefs

Enfin, il est recommandé de ne pas diffuser publiquement les dates de vos vacances sur les réseaux sociaux pour éviter que cette information ne puisse être trouvée par des inconnus.



Sécurité

Dispositif "Où est Angela ?"

Lors des 2èmes assises du 25 novembre 2022 pour la lutte contre les violences faites aux femmes, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a décidé de déployer le dispositif « Où est Angela ?» contre le harcèlement de rue.

Importé du Royaume-Uni, ce dispositif national a déjà été mis en place dans plusieurs grandes villes françaises, comme Bordeaux, Reims, Pau ou encore Amiens et agglomérations comme le Grand Angoulême .

Actuellement, ce sont 8 jeunes femmes sur 10 qui craignent de sortir seules le soir. La plupart des femmes ont déjà été harcelées ou suivies dans la rue et les transports en commun. Si le harcèlement de rue touche particulièrement les femmes, il peut concerner tout le monde.

Depuis la loi du 3 août 2018, le harcèlement de rue est réprimé par l'outrage sexiste et par une amende pouvant aller de 90 à 750 euros.

Le dispositif « Où est Angela ?», c'est :

- Créer un réseau de lieux sûrs (bars, restaurants, hôtels, supermarchés, commerces…) partout sur le territoire, pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue, avec le soutien de HeForShe, le mouvement de solidarité pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes des Nations Unies Femmes

- Si une personne ne se sent pas en sécurité, se sent harcelée, elle peut trouver refuge dans l'un des établissements partenaires – identifié grâce au sticker sur sa vitrine – et demander « Angela » », de manière discrète et de signaler ses difficultés.

Le personnel comprend alors immédiatement son besoin d'aide. Elle peut ainsi téléphoner et rester à l'intérieur jusqu'à ce qu'elle soit hors de danger, jusqu'à l'arrivée d'un taxi, d'un parent, d'un ami ou de la police si nécessaire.

Le harcèlement de rue est un problème du quotidien pour de nombreuses personnes en France. L'objectif de la mise en place de ce réseau de lieux sûrs est de contribuer à réduire leur sentiment d'insécurité et de permettre à chacune et chacun de profiter de nos communes, de leurs commerces, de leurs vies culturelle et nocturne.

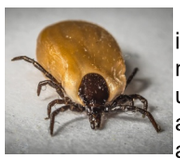
La commune a décidé de promouvoir ce dispositif dans le village et d'y participer.

C'est ainsi que la Mairie et la Pharmacie ont signé la charte d'engagement des lieux d'accueil et arboreront prochainement le logo du dispositif Angela.

Santé

Prévention des piqûres de tiques

C'est quoi une tique ?



Ce n'est pas un insecte même si sa larve n'a que 6 pattes !! C'est un arachnide comme les araignées, en fait c'est un acarien géant, ectoparasite des vertébrés qui sont des « hôtes ». Nous faisons partie des hôtes.

La tique est un vecteur de transmission de la maladie de Lyme qui est due à une bactérie appelée Borrelia.

Les animaux infectés ou porteurs de tiques ne transmettent pas la maladie aux êtres humains qui les côtoient. La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

Comment se protéger ?

- Avant et pendant une activité nature :

Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs. Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Je pense à prendre avec moi un tire-tique.

- Après une activité dans la nature :

J'inspecte soigneusement mon corps.

- Après avoir été piqué par une tique :

Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin rapidement. Je consulte également en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle.

En cas de doute, parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.



Travaux

Eclairage public

Dans le cadre des travaux de remplacement en LED des installations d'éclairage public des rues de La Rochette et des Chanois ainsi que du chemin des Pierrottes, la commune a été lauréate au titre de l'appel à projets « Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse » de la Région Île-de-France.

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de la Région, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne SDESM, la subvention régionale permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique.

Il s'agit de 19 points lumineux remplacés par des technologies LED avec une économie de consommation électrique de plus de 70%.

Cette action a été financée par la Région île-de-France à la hauteur de 5 241 €.

Région îledeFrance

Interviews

Entrepreneuses livryennes

Vous les avez certainement croisées au parc du Fief lors du “On sème à Livry”. Blandine Fernandez, livryenne depuis 7 ans et savonnière depuis 6 mois, a installé sa fabrique au rez-de-chaussée de sa maison.

Pourquoi se lancer dans la fabrication de savon par la méthode de saponification à froid ?

“Je cherchais un produit lavant le plus simple possible et naturel lors de ma première grossesse et je ne trouvais rien de satisfaisant. Je me suis alors lancée dans des recherches et des essais dans ma cuisine.”

Vous en avez fait finalement votre nouveau métier ?

“Oui, j'étais infirmière auparavant. Avec l'aide de la chambre des Métiers et une formation de savonnière, je me suis lancée. Mes recettes sont certifiées, le matériel de pesée vérifié par un organisme agréé. La gamme est composée de 7 savons différents dont certains contiennent un peu d'huile essentielle mais sinon ils sont sans parfum. Le packaging a été imaginé par mon mari, graphiste de métier.”

C'est long de faire un savon ?

“La saponification à froid est une question de dosage. La réaction en elle-même n'est pas très longue mais une fois la pâte obtenue il faut attendre 4 à 6 semaines de séchage avant la découpe.”



Si vous souhaitez essayer et adopter les savons Sonate vous les trouverez à la pharmacie de Livry et sur le site internet so-nate.fr, il suffit de signaler que vous êtes de Livry pour ne pas acquitter les frais de port. Vous pourrez passer les chercher directement chez Blandine et ainsi rencontrer cette savonnière passionnée !

Du côté du sucré nous avons aussi rencontré Samantha Delluc et ses biscuits personnalisables à l'envi. Installée à Livry depuis environ 2 ans, son entreprise existe depuis 5 ans.



Alors pourquoi les biscuits ?

“J'avais besoin après 16 ans dans le web marketing chez Google et Microsoft d'être plus présente pour ma famille. Quitter le salariat pour trouver plus de sens à mon activité et ne pas faire deux fois la même chose. J'ai alors passé un CAP de pâtisserie et j'ai lancé mon entreprise sur Paris. Au bout de quelque temps j'ai recentré mon activité sur la personnalisation de biscuits.”

Comment sont-ils faits, ces délicieux biscuits ?

"Je travaille artisanalement dans une dépendance de mon domicile. Je fabrique le sablé puis il peut être personnalisé comme bon vous semble, pochage à la main avec un glaçage royal, impression de photos ou de logos grâce à une imprimante alimentaire, toutes les formes sont possibles grâce à des emporte-pièces personnalisés."

Un cadeau à faire pour une occasion particulière ? Vous pouvez passer commande sur le site www.lebizcuit.com.

Peut-être que ces deux belles reconversions en inspireront d'autres...

E. Decante

Vote

Budget participatif



Le 2ème budget participatif est lancé. Vous avez pu découvrir il y a peu de temps les projets proposés et voter pour l’un d’entre eux.

Pour rappel, ce sont 7 000 € par année qui sont alloués à cette action pour permettre aux Livryens de proposer des investissements au plus près de leurs besoins.

Au moment où ce Livry Info sera dans vos mains, le résultat du vote sera connu, vous pourrez le découvrir sur le site internet de la commune.

La mise en œuvre sera plus rapide que pour le premier dont l’installation est plus compliquée que ce qui avait été envisagé au départ…mais vous pourrez bientôt attacher vos vélos un peu partout au centre de Livry et regonfler vos pneus.

Espérons que ce dispositif remporte plus de succès les années prochaines et que le nombre de projets proposés devienne plus important !

Scolaire

Du côté des écoles

Les années passent et se ressemblent un peu … le service périscolaire termine l'année avec un effectif enfin au complet.

Ce sont ainsi 9 personnes qui composent l'équipe encadrante à laquelle s'ajoutent deux personnes supplémentaires pour la gestion du restaurant scolaire afin d'assurer les préparations, la plonge et le ménage. L'arrivée de nouveaux agents permet de proposer chaque jour des activités diversifiées durant la pause méridienne et l'accueil du soir, comme le chant, la danse, du théâtre, des jeux d'extérieur : Koh Lanta, jeux olympiques, football, ping-pong, raquettes, hockey, tout cela en fonction de la météo mais aussi des humeurs des enfants.



Quoi de neuf du côté du restaurant scolaire ?

Cette année, les enfants ont commencé à recycler leurs déchets, en déposant dans un bac le pain non consommé qui est par la suite récupéré par Mme Marchand qui le donne aux poules de son neveu. Ce geste est maintenant entré dans les habitudes de nos petits et grands convives.

Pour aller plus loin, une table de tri sélectif avec pesée connectée devrait être livrée au restaurant scolaire par le SMITOM-LOMBRIC fin juin ainsi qu'un composteur (3 bacs) en septembre. Il sera installé près du restaurant scolaire. La mise en service est programmée pour la rentrée après une animation auprès des enfants et la formation de 2 adultes référents.

Ce projet est réalisé en collaboration avec l'école élémentaire et le service technique qui apportera sa contribution en ajoutant de temps en temps de la matière sèche (broyat) dans le composteur.

Enfin, Elite restauration, prestataire de service en charge des repas des enfants, a proposé en début d'année 2023 un nouveau service : la fourniture de goûters.

La commune a ainsi décidé de financer un goûter constitué de 2 composantes à tous les enfants des deux écoles qui fréquentent la garderie à partir du mois d'avril et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Sondées sur le sujet, les familles de l'école élémentaire n'ont pas souhaité bénéficier de ce service pour la rentrée 2023 -2024.

Les enfants de l'école maternelle qui fréquenteront la garderie se verront proposer un gouter à 3 composantes inclus dans le tarif de la garderie.

Suite au conseil municipal du 23 juin dernier, les tarifs des services périscolaires sont inchangés pour la prochaine rentrée scolaire à l'exception du forfait pour les enfants de la maternelle qui augmente de 1%. Il s'élève ainsi à 4,02 € pour une journée entière (garderie du matin, goûter et garderie du soir).

H. Ducat



Transports

Aide à la mobilité

Depuis de nombreuses années la commune contribue à l'achat de la carte imagine R pour les collégiens et les lycéens habitants Livry. Ce forfait permet non seulement de se déplacer dans toute l'Ile-de-France mais aussi de profiter de bons plans au cinéma, dans les musées et dans certaines enseignes.

Le coût de cette carte pour l'année 2023-2024 est de 365 € et 8 € de frais de dossier. Cette année encore, le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 23 juin d'y contribuer comme suit :

Pour les collégiens, après la subvention du département de 275 €, la commune contribue à 50 % du reste à charge des familles hors frais de dossier, soit une participation de 45 €.

Pour les lycéens, la commune subventionne le forfait à hauteur de 50 €.

Afin de profiter de cette aide il faudra déposer votre dossier au kiosque transdev du mail Gaillardon en signalant que vous vivez à Livry.



Informations

Focus sur la Chesnaie

Le Syndicat Intercommunal de Gestion et de Fonctionnement du Foyer-Résidence « La Chesnaie » a été créé en 1971 à Livry-sur-Seine. Pour réaliser ce projet, la commune de Livry a donné le terrain et l'ensemble des communes ont contracté un prêt de plusieurs millions via un bailleur social, OPHLM77. Du fait de l'absence de notion de rétrocession, l'équipement est devenu propriété d'Habitat 77. Les prêts étant totalement remboursés depuis 2017, le syndicat a donc décidé de se dissoudre au 31 décembre 2023 au plus tard, conformément à ses statuts, et la reprise de fonctionnement par un nouveau gestionnaire peut ainsi être mise en place.

Il convient de rappeler que le fonctionnement de la résidence et la dissolution du syndicat sont deux éléments distincts. Du fait de la nécessité de rénover l'ensemble de l'équipement, Habitat 77 a proposé au syndicat de contracter un nouveau prêt dans les mêmes conditions, ce que le syndicat a refusé.

Le bailleur social propriétaire de la structure, Habitat77, a été averti de ces décisions et s'est engagé à étudier une solution de reprise de l'activité de l'établissement.

Dans les faits, le vieillissement de l'établissement, la baisse importante de sa fréquentation et la hausse conséquente des énergies, notamment ces derniers mois, ont induit l'augmentation des coûts de fonctionnement de la structure. Toutes les projections faites ont démontré que cette situation allait s'aggraver dans les mois à venir et la situation financière continuer à se dégrader. Il convient de rappeler que le déficit budgétaire annuel est comblé par une participation financière de chaque commune adhérente au syndicat, participation établie au prorata de sa population. Pour mémoire, la participation globale des communes s'est élevée à 200 000 € en 2022 pour augmenter à environ 500 000 € pour 2023.

Cette situation financière, difficilement supportable, a donc conduit une majorité de maires membres du Syndicat à prendre la décision, lors de leur réunion du 16 mars 2023, de cesser le financement de la structure à partir du 1er juillet 2023, et ce afin d'éviter un appel de fonds supplémentaire aux communes après cette date.

A ce jour, l'ensemble des résidents ont été relogés sauf deux situations nécessitant l'intervention des services du département. Les 14 salariés ont été accompagnés. Les CV ont été refaits et diffusés sur l'ensemble des communes, sachant qu'un emploi devra être statutairement proposé aux 4 personnels fonctionnaires dans une des communes du Syndicat.

Concernant le devenir de la résidence, il se trouve aujourd'hui entre les mains d'Habitat 77, qui a lancé un appel d'offre de reprise de la structure et de sa gestion, sachant que la volonté écrite de la commune est de conserver cet emplacement pour de l'habitat social à destination des personnes âgées.

En cas de reprise par un autre propriétaire et/ou gestionnaire, la commune participera à la Commission de choix du repreneur.

Le syndicat



Sécurité

Interdiction de consommation d'alcool sur le domaine public

La présence de canettes et de verre brisé provenant de bouteilles d'alcool est de plus en plus constatée à Livry et notamment dans les endroits fréquentés par les enfants. De plus la consommation d'alcool sur le domaine public est souvent vecteur de désordre mettant en cause la sécurité et la santé des personnes et des mineurs.

Dans un soucis de propreté et de salubrité publique mais aussi de protection des mineurs contre l'alcoolisme, la commune a pris un arrêté portant interdiction de consommation d'alcool sur une partie du domaine public communal.

Ainsi la consommation d'alcool est interdite du 1er juin au 31 décembre 2023 de 19 h à 6 h du matin dans les lieux suivants :

- Parking de la mairie rue de vaux
- Parc du Fief
- Place de l'église
- Place Mouton et ses abords
- Parking et parvis de la gare
- Aire de jeux du parc Vivot
- Parking de l'ENS et ses abords
- Berges de Seine
- Autour des écoles
- À proximité des équipements sportifs de la commune.

Lors des différentes manifestations ayant lieu sur la commune (fête de la musique, bric à brac…), une dérogation pourra être délivrée sur demande.

Cette interdiction ne concerne pas les établissements autorisés à vendre de l'alcool et leur terrasse.

Toute infraction constatée à cet arrêté sera sanctionnable d'une amende prévue pour les contraventions à l'article R610 du code pénal.

Mobilité

Modification de ligne à Livry

A partir du 4 septembre 2023, Île-de-France Mobilités modifie l'offre de bus sur le territoire du Grand Melun. Cette nouvelle offre s'inscrit dans le programme de développement de l'offre bus à l'échelle régionale porté par Île-de-France Mobilités, qui met aussi en place une renumérotation progressive, plus pratique et plus simple, des lignes de bus et cars.

L'Île-de-France a été découpée par départements et secteurs, qui ont chacun un code spécifique. Sur le territoire du Grand Melun, toutes les lignes de bus commencent désormais par 36.

Les clients voyageurs pourront retrouver leur ligne de bus plus facilement, car elle sera la seule en Île-de-France à porter ce numéro ! Ainsi, lorsque l'on tapera son numéro dans les moteurs de recherche de l'application ou du site iledefrance-mobilites.fr, nous pourrons accéder directement aux informations la concernant.

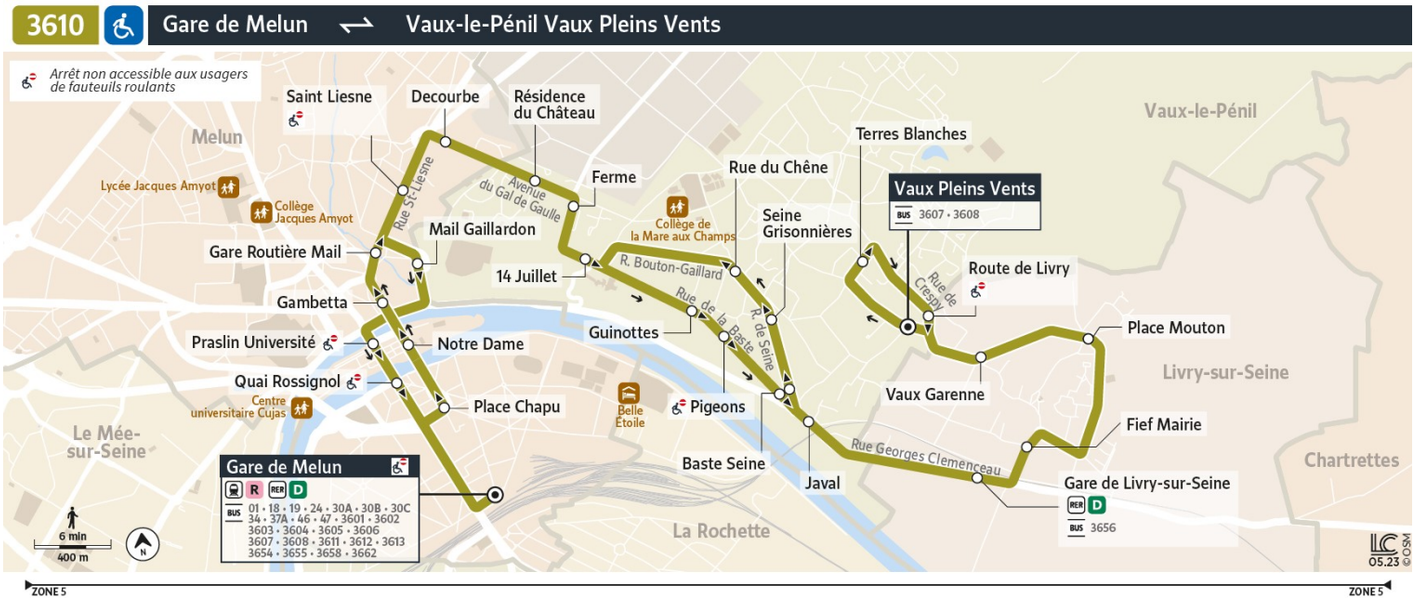
Pour ce qui concerne Livry-sur-Seine, les deux lignes les plus proches de notre secteur seront :

3610 Gare de Melun <> Vaux-le-Pénil Vaux Pleins Vents

- Une nouvelle liaison simple et directe entre le centre-ville et la gare de Melun ainsi que les communes de Vaux-le-Pénil et Livry-sur-Seine.
- Une meilleure desserte de la gare de Livry-sur-Seine et des quartiers sud de Vaux-le-Pénil
- Des bus toute l'année, toutes les 30 minutes de 6h15 à 8h45 vers la gare de Melun et de 17h45 à 19h45 au départ de la gare et toutes les heures en heures creuses.
- Un bus toutes les heures le samedi de 6h à 19h30

3607 Dammarie-les-Lys Péguy <> Vaux-le-Pénil Vaux Pleins Vents

- Les lignes C et N fusionnent et deviennent la ligne 3607 pour plus de simplicité
- Une meilleure desserte de la zone d'activités de Vaux-le-Pénil avec un bus toutes les 15 min du lundi au vendredi de 5h30 à 9h30 et de 16h à 19h30
- Une fréquence de passage maintenue à 30 minutes entre l'arrêt « Péguy » et la gare de Melun
- Le terminus de la ligne se situe désormais à l'arrêt « Vaux Pleins Vents ».



Mobilité

Règles de stationnement

En matière de stationnement, un petit rappel s'impose ! Il est toujours tentant de laisser son véhicule devant chez soi plutôt que de le rentrer… et on a toujours une bonne raison pour cela : je repars dans 30 min, c'est plus simple que de manoeuvrer dans la rue … Mais est-il normal que les enfants et les promeneurs se retrouvent sur la route ?

Sauf que le code de la route est très clair sur ce point :

Un arrêt ou un stationnement est gênant par exemple si votre moto est garée sur le trottoir ou si dans une zone de rencontre votre véhicule est stationné en dehors des emplacements prévus à cet effet. Contrevenir à ces règles est sanctionné par une amende prévue pour les contraventions de 2e classe soit 35 €.

Est considéré comme très gênant un véhicule garé sur les passages piétons ou un trottoir, ou bien à un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite.

Et enfin est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant sept jours.

Dans ces deux derniers cas, l'amende prévue est une contravention de 4e classe soit 135 €.

La police intercommunale est habilitée à établir ces infractions et, après un petit temps de pédagogie, appliquera le code de la route aussi bien dans ce domaine que dans les cas du non-respect de la signalisation afin d'assurer la sécurité de tous.



Ecogestes

Les économies d'eau

Indispensable à la vie humaine, l'eau est une ressource fragile qui doit être protégée et consommée de manière responsable.

Quelques chiffres sur la consommation de l'eau en France :

Un Français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour. L'eau est majoritairement utilisée pour l'hygiène corporelle (39 %). Pour le reste, on la consomme à :

20 % pour la chasse d'eau des WC ;

22 % pour le lavage du linge et de la vaisselle ;

6 % pour la cuisine ;

6 % pour le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin ;

1 % seulement pour boire.

Nous vous proposons quelques astuces pour réduire votre consommation d'eau à la maison :

- Faire la chasse aux fuites permet d'éviter une perte de 35 000 litres d'eau par an.
- Privilégier les douches aux bains, c'est économiser 130 litres d'eau à chaque fois.
- Installer des mitigeurs thermostatiques et isoler le chauffe-eau,
- Récupérer l'eau de rinçage des fruits et légumes pour arroser les plantes,
- Installer des mousseurs sur les robinets,
- Installer une chasse d'eau à double débit,
- Utiliser les touches éco du lave-linge et du lave-vaisselle,
- Nettoyer la voiture dans une station de lavage,
- Récupérer et stocker les eaux de pluie,
- Arroser le jardin de préférence le soir.

Et contrairement à une idée reçue, une vaisselle effectuée en machine utilise entre 15 et 19 litres d'eau tandis qu'une même vaisselle faite à la main utilise entre 30 et 80 litres d'eau.

Plus d'information sur :
https://agirpourlatransition.ademe.fr/
https://www.cieau.com/



Animations

En famille

La nouvelle saison du cinéma en plein air de la CAMVS a été lancée le 17 juin à Limoges-Fourches.

Ce sont 13 séances qui auront lieu cette année dont à Livry le dimanche 27 août au parc du Fief.

Grâce au thème "Héros et héroïnes ramènent leurs bobines !" vous pourrez voir ou revoir des films comme Top Gun, Wonder woman ou Les figures de l'ombre dans une ambiance estivale.

A Livry se sont "Les minions" qui débarqueront pour le plus grand plaisir de tous, éclats de rires en perspective ! Comme d'habitude vous pourrez pique-niquer avant la séance dans le parc du Fief et profiter d'une animation.

Un food-truck pizza vous permettra aussi de vous restaurer.



Dès le dimanche 10 septembre vous pourrez retrouver le forum des associations en salle Dumaine. C'est l'occasion de s'engager et de s'inscrire pour de nouvelles activités.

Puis le dimanche 17 septembre ce sera le moment de vider vos maisons et de vendre lors du bric à brac. Le comité d'animation aura besoin d'aide pour l'installation dès le samedi.

Le Livry en fête, animation très attendue des familles, reviendra le samedi 23 septembre, pour la plus grande joie de tous.

Et enfin le 30 septembre c'est la section Trail de l'ALJEC qui aura besoin de bénévoles pour faire un peu de nettoyage dans les chemins avant la course des 10 bornes du 8 octobre.

La rentrée redémarrera sur les chapeaux de roue !

Pratique

Location parking rue de Vaux

Pour trouver une solution au manque de places de parking dans le centre du village, la commune a décidé de créer un parking au niveau du 35 bis rue de Vaux. Celui-ci sera destiné en priorité à désengorger le centre-village en proposant un parking aux habitants n'ayant pas de possibilité de se garer dans leur maison de ville. Ainsi ce sont 8 places non couvertes protégées par une barrière automatique qui sont mises à la location pour la somme mensuelle de 50 € et 3 € environ de charges. Si vous êtes intéressé merci de vous faire connaître auprès de la mairie (mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr), les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée et une liste d'attente sera établie. Un contrat de location de 12 mois sera à remplir, les places étant personnelles et numérotées. Un bip d'accès sera remis afin de pouvoir commander la barrière.



Agenda

Juillet

Le 1 : Les élus à votre écoute
Le 1 et 2 : Gala de danse à L'ALJEC
Le 28 : Festival "Hey ! T'es libre ?", par les Foyers ruraux au fief du pré

Août

Le 27 : Cinéma en plein air, Fief du pré

Septembre

Le 2 : Les élus à votre écoute
Le 10 : Forum des associations, salle Dumaine
Le 17 : Bric à brac, comité d'animation sur la place
Le 23 : Livry en fête, parc du Fief du pré

Octobre

Le 7 : 20e anniversaire de l'ARVAL
Le 8 : Trail " Les 10 bornes de Livry"
Le 15 : Théâtre Cie du Damier, à l'ALJEC

Etat civil

Parution autorisée par les familles concernées

Naissances :

DUPUIS Eden Chloé Clélia	08/02/2023
POTTIER Alice Catherine Marie	28/05/2023

Décès :

HERDZIK Marcel André	27/12/2022
LENOIR Daniel	30/01/2023
TOUTAIN Suzanne Anne Françoise	13/02/2023
SOMME Marie-Thérèse Françoise	18/02/2023
COLIN Pierre Georges André	23/03/2023
LELEU Joël	05/06/2023

Mariage :

DASSONVILLE Yancey & **HELIN** Serena	30/03/2023
DEROIN Bastien & **GNYLEC** Marion	15/04/2023

Smitom

Du changement dans la collecte des déchets

Pour les habitants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, au 17 juillet 2023, la fréquence de collecte des déchets des habitants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine va évoluer.

Collecte des ordures ménagères et déchets verts

Les ordures ménagères des pavillonnaires et petits collectifs (10 logements maximum) seront collectées une fois par semaine et celles des collectifs de plus de 10 logements, des entreprises et administrations seront collectées deux fois par semaine (sauf cas particuliers).
Les déchets verts seront collectés du 1er avril au 30 novembre, avec une interruption du 15 juillet au 15 août. Ce démarrage plus tardif et la fin anticipée du service tiennent compte des périodes de gel, qui rendent la collecte impossible.

Des changements nécessaires

Ces évolutions sont consécutives aux tonnages des ordures ménagères qui ont baissé depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri, au besoin de réduire davantage l'impact environnemental de la collecte et d'en maîtriser les coûts.
Les nouveaux calendriers de collecte vont être distribués en boîte aux lettres, à tous les habitants. Ils sont également disponibles en téléchargement sur notre site internet.

Solutions alternatives

Chaque administré peut, s'il le souhaite, faire la demande d'un bac jaune de contenance supérieure, en nous appelant au 0 800 814 910 (appel gratuit – du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h). Il leur est également possible d'obtenir un composteur gratuit : un formulaire est à compléter sur notre site lombric.com. Notre site internet contient de nombreuses autres solutions pour réduire la quantité de déchets verts et ménagers.

Le Smitom



Foyers ruraux

Les journées "Hey ! T'es libre ?" reviennent



Après le succès des deux précédentes éditions, les journées d'été "Hey ! T'es libre ?" proposant un programme riche en activités artistiques sont de retour cette année à Livry-sur-Seine ! Proposés par la Fédération des Foyers Ruraux 77, ces temps d'animations et d'activités à destination des jeunes de 10 à 17 ans sont l'occasion de mettre en valeur les talents artistiques des ados ! Du 17 au 28 juillet 2023, l'ALJEC se transformera en accueil de loisirs éphémère et en un lieu de rencontre et de divertissement lors de journées créatives et artistiques. L'objectif final : monter un festival pour et par les jeunes du territoire !

Cet été, les artistes en herbe pourront profiter de 10 jours d'activités artistiques réparties sur deux semaines, animés par des temps de grands jeux collectifs, des animations variées, des sorties de loisirs, et s'impliqueront dans la conception collective d'un (vrai) festival ! Au programme : break dance, hip hop, théâtre, art collectif, musique… tout cela encadré par l'équipe d'animation de la FDFR77, des intervenants professionnels et par la compagnie théâtrale La Main du Fakir. Le grand public pourra également découvrir une lecture jouée du texte "Peppelboy" (d'Éric Pessan) par la compagnie qui accompagnera aussi les jeunes talents tout au long des journées autour de la co-construction d'un projet d'exposition pluri-artistique. L'occasion pour les jeunes de s'amuser, faire des rencontres et vivre une expérience collective hors du commun.

Pour clôturer en beauté cette troisième édition, le festival aura lieu le vendredi 28 juillet, de 18h à minuit, au Parc du Fief devant la mairie de Livry-sur-Seine ! C'est le moment clé du projet, mettant en avant les travaux des jeunes dans les domaines du théâtre, de la danse, de la musique, du graffiti, et bien plus encore. Un temps convivial, festif et familial ouvert à tous, Livryens et habitants des alentours. Des ateliers pour grands et petits, une buvette et des food-truck seront également proposés aux festivaliers. D'ailleurs, la FDFR77 recherche des bénévoles pour la tenue de stands, la buvette, l'accueil des participants, le montage/démontage du festival, n'hésitez pas contactez l'équipe via anim.jeunes@fdfr77.org pour donner un coup de main !

Ces journées estivales placent la jeunesse au premier plan, en valorisant leur diversité et en leur offrant des activités au plus proche de leurs aspirations. C'est une occasion rare pour les jeunes du territoire (de Livry-sur-Seine et au-delà) d'être acteurs de leur projet, d'expérimenter, d'initier et de contribuer à une création artistique collective. Qu'il s'agisse des journées d'animation ou du festival qui en découlera, la volonté est de permettre à tous les jeunes de s'exprimer librement à travers l'expérimentation d'une pratique artistique. Une approche pédagogique en harmonie avec les valeurs d'éducation populaire portées par les Foyers Ruraux.

Informations pratiques :

L'inscription pour une semaine d'animation est fixée à 80 €, et à 150€ pour les 10 jours. Les adhérents à la FDFR77 bénéficieront d'un tarif réduit de 130 € pour deux semaines d'animation. Le festival du vendredi 28 juillet est quant à lui gratuit et ouvert à tous, de 18h à 00h.

Lieu des 2 semaines d'animation : ALJEC, 6 rue du Four-à-Chaux à Livry-sur-Seine

Pour vous inscrire, rendez-vous sur https://fdfr77.org/heyteslibre/

Réservez la ou les semaines d'animation directement en ligne, puis faites parvenir votre dossier d'inscription complet à la FDFR77. Ne tardez pas, les places partent vite !

Pour toutes questions, contactez Morgane Lopez, animatrice jeunesse de la FDFR77 via anim.jeunes@fdfr77.org ou au 01.64.64.28.21



ESCRIME

En garde !

Deux groupes d'escrimeurs se succèdent le lundi en fin d'après-midi en salle Dumaine sous la responsabilité de Jésus Riano Torres, maître d'armes et ancien membre de l'équipe de Cuba. Cette discipline nécessite adresse, vitesse et coordination mais aussi maîtrise de soi et concentration. Bien entendu la pédagogie est adaptée et le jeu est omniprésent. Une partie du matériel est prêtée par le club. Certains petits Livryens sont tellement mordus qu'ils s'entraînent une deuxième fois à Melun dans les locaux de la CEMVS.



ALJEC

Toujours en mouvement !



La journée rando-vélo à Brie Cyclette en partenariat avec 5 associations adhérentes aux Foyers ruraux de Seine-et-Marne situées à Moisenay, Livry, Les Ecrennes, Sivry-Courtry et Bombon a eu lieu le 14 mai, direction Les Ecrennes où le festi-village les attendait. Le soleil n'était peut-être pas au rendez-vous, mais les visages des participants, eux, rayonnaient !

Nous étions une quarantaine de l'Aljec pour la balade à vélo portée sur l'écologie et le développement durable. Un bel événement familial, plein de convivialité.

Atelier image

De son côté l'atelier image évolue et plusieurs scénarios sont en préparation. Pour aller plus loin, l'atelier cherche des personnes étant intéressées par l'activité cinématographique pour tenir un rôle d'acteur.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter l'atelier image via le site de l'Aljec (http://aljec.jimdo.com), vous serez les bienvenus. Des rencontres annuelles avec des clubs vidéastes sont aussi envisagées.

Trail

Le 8 octobre 2023, l'ALJEC section Livry Trail organisera sa première édition « les 10 bornes de Livry». Cet événement chronométré sera limité à 250 participants. Le départ sera donné de la place Mouton à Livry-sur-Seine pour l'ensemble des épreuves. Au programme, un circuit de 1 kilomètre pour les enfants de 6 à 11 ans, un parcours de 3 km pour les adolescents ainsi qu'une boucle de 10 kilomètres à travers les bois de Livry pour les traileurs et les adeptes de la marche nordique. Les dossards seront à retirer le 8 octobre 2023 à partir de 8h00 jusqu'à 30 minutes avant le départ à la salle de l'ALJEC sise 6 rue du Four-à-Chaux à Livry-sur-Seine. Pour les non-licenciés, un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie est exigée. Une médaille et un lot partenaire seront remis à chaque arrivant.

Afin de préparer cette journée sportive, l'ALJEC section Livry Trail organisera également une opération de nettoyage dans les bois et rues de la commune. Cette action sera animée par le SMITOM LOMBRIC.

Nous vous attendons nombreux !

Pour courrir, inscription :
chronometrage.com



ARVAL

La cuvée 2022 : La meilleure en vingt ans

Les 400 pieds de chardonnay du Clos des Pierrottes plantés en 2003 ont donné en 2022 une récolte remarquable. Malgré les gelées printanières, la quantité récoltée figure parmi les plus abondantes; quant à la qualité, c'est sans aucun doute le meilleur cru en vingt années d'existence.

C'est pourquoi les membres de l'ARVAL (Association pour la renaissance de la vigne à Livry), vignerons actifs ou simples adhérents, se pressaient nombreux au chai le 1er avril pour la mise en bouteilles. On notait la présence de quelques nouveaux jeunes adhérents désireux d'intégrer notre équipe et chacun a pu apporter son concours à ce moment festif qui voit l'aboutissement d'une année d'efforts entre les rangs de vigne et au chai. La production se monte à 400 bouteilles d'un vin qui, de l'avis général, est excellent, et chaque adhérent à jour de sa cotisation 2022 est reparti avec deux bouteilles.



A noter que l'ARVAL fêtait à cette occasion l'élection de son troisième et tout nouveau président, Christian Mari, lequel a pris la suite de Gérard Laviec. Le pot final a permis de souhaiter une longue vie à l'association, qui compte aujourd'hui près de 130 membres, et de déguster comme il se doit ce cru 2022.

Un mot pour revenir sur la nouvelle organisation mise en place. Un nouveau bureau se composant comme suit a été élu : président Ch. Mari ; vice-président chargé de la communication et de l'événementiel Ph. Bailly ; secrétaire chargé de la tenue du fichier des adhérents, des comptes rendus, des convocations, bref de l'administratif, J. Toldre ; trésorier G. Wawszczyk. Un secrétaire adjoint, M. Blanchouin, et un trésorier adjoint, L. Dussidour, viennent compléter ce bureau. D. Gervais est responsable des travaux à la vigne et R. Valembois de toute la partie vinification, chacun secondé par quelques personnes. G. Laviec, qui aura passé quinze ans à la tête de l'association, a été nommé à l'unanimité président d'honneur.

L'ARVAL fêtera donc cette année ses vingt ans d'existence et cet anniversaire sera célébré lors d'un repas des vendanges exceptionnel qui aura lieu le samedi 7 octobre prochain à l'ALJEC.

Par ailleurs, une initiative est en cours auprès des enseignants pour se rapprocher des écoles et tenter d'intéresser les enfants, si ce n'est au monde du vin, du moins à la culture de la vigne et à cet aspect important de l'histoire du village. Enfin, l'ARVAL accueillait sur son stand, lors de la journée « On sème à Livry » du 4 juin, les visiteurs désireux de mieux faire connaissance avec notre association et ses activités.

Tout est donc en place pour continuer cette belle aventure qui, rappelons-le, n'est possible que grâce à votre soutien et votre présence fidèle à la vigne comme au chai. L'ARVAL compte sur vous.

Ph. B.

Un mot encore, et une pensée amicale, pour un adhérent et généreux donateur de l'ARVAL qui vient de nous quitter : J.-C. Agisson, ancien maire de La Rochette et conseiller général, membre de notre association depuis 2009, outre ses nombreuses actions en faveur de notre commune durant ses mandats, appréciait la convivialité régnant à Livry et ne manquait pas une occasion de la partager avec les associations livryennes et ses amis de l'ARVAL, assistant à la mise en bouteilles ou au repas des vendanges lorsqu'il le pouvait. Sincères condoléances à sa famille.



APILS

Quelle chasse aux oeufs !

Le 8 avril 2023, l'Apils organisa, pour le plaisir des petits et des plus grands, une chasse aux œufs. L'événement eut lieu dans le parc du Fief, où diverses activités ainsi qu'une traditionnelle "chasse" attendaient les enfants livryens qui répondirent présent. Un sachet de gourmandises était remis aux chasseurs et les plus chanceux ont pu trouver les œufs spéciaux qui offraient un gros œuf en chocolat. Afin de récolter de l'argent pour les écoles de la commune, un stand de vente de crêpes et de boissons était aussi à la disposition des participants.

L'APILS



Les Petits Minots

Animations

En février, nous avons organisé notre premier loto imagé spécial enfants. Vous avez été très nombreux à nous rejoindre à l'ALJEC pour cette occasion et nous vous en remercions !

Après une chasse aux œufs de Pâques sous un beau soleil, les enfants se sont appliqués à effectuer leurs premiers semis. Un peu d'eau, un peu d'amour et beaucoup de patience… voici les Petits Minots enfin prêts à commencer leur potager ! Ils sont également très fiers de rapporter leurs déchets afin d'alimenter les composteurs mis en place par le SMITOM. Un grand merci à la mairie, aux "Jardins de Livry" ainsi qu'aux membres de l'association de nous avoir permis de mettre en place ce beau projet.

Nous vous attendons nombreux en septembre au sein du local ou au forum des associations.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Mme HUBERT Jennifer au 06 23 79 49 74.

L'équipe des Petits Minots





Atelier jardinage et compostage aux Petits Minots, l'apprentissage de la nature.

Forêts comestibles

Ça pousse !

Dans le cadre de 2 journées de travaux, le samedi 15 avril et le samedi 13 mai, nous avons réalisé des aménagements et des plantations de vivaces sur la place Mouton et à la gare.

Place Mouton :
- Création d'un cheminement entre les différentes guildes
- Pose d'un banc avec des matériaux de récupération
- Mise en place de petits panneaux d'identifications des plantes
- Mise en place d'un panneau d'information
- Plantation de vivaces pour la plupart venant du conservatoire des plantes à parfum médicinales et aromatiques de Milly-la-Forêt

Gare SNCF:
- Mise en place de petits panneaux d'identification des plantes
- Plantation de vivaces

Ces opérations nous ont permis de nous retrouver entre adhérents et de passer un moment convivial.

Vous avez un jardin ou non, vous aimez les plantes, vous voulez apprendre et partager des informations, techniques (bouturage, division, marcottage ...), n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact :
Jérôme VIVIE 06 21 02 44 20
ou site internet
www.foretscomestibleslivry.org





Chasse

Information

La société de chasse tient à informer les Livryens qu'elle n'a pas sollicité de subvention de la part de la commune en 2023, jugeant celle-ci insuffisante en regard de la redevance versée pour le droit de chasse.

La saison reprendra à la mi-octobre 2023, avec bien entendu toutes les précautions d'usage pour que les promeneurs soient avertis des jours de chasse. Merci de respecter les panneaux qui seront apposés.

Comité d'animation

Un printemps bien animé !

Après l'interruption de deux ans due au covid et déjà des problèmes d'infiltrations, mauvaise surprise pour le Comité d'animation en avril : lors de la remise en eau de la fontaine sur la placette devant les commerces, des fuites d'eau importantes sont réapparues sur la voûte de la cave de la Villa du Nil, compromettant la tenue de la soirée irlandaise prévue quelques jours plus tard. Heureusement, l'ALJEC a mis à disposition sa petite salle et les 70 convives inscrits ont pu apprécier le repas prévu et les trois excellents musiciens du groupe Lockin's, alternant standards de la musique gaélique et compositions de leur cru : chaude ambiance et organisation sans faille malgré l'improvisation due à l'urgence et au changement de lieu, ce grâce à toutes les petites mains ayant assuré préparation, service puis remise en place pour permettre dès le lundi la continuité des sections de l'ALJEC.

Il va sans dire que toute activité à la cave, manifestation comme location, est interrompue jusqu'à ce que ces problèmes de fuites soient définitivement réglés. Des travaux vont donc s'avérer nécessaires, travaux que nous espérons le plus rapides possible afin que la cave, aménagée rappelons-le par des Livryens au prix de centaines d'heures de travail bénévole et qui participe grandement à la vie de la commune depuis 1992 grâce au Comité d'animation, puisse reprendre ses activités au plus vite.

Quant à la journée « On sème à Livry » du 4 juin, elle a bénéficié d'une météo idéale et le parc de la mairie a pu accueillir les nombreux visiteurs venus découvrir les stands des associations, se renseigner sur le compostage et le recyclage grâce à la présence du Smitom, se fournir en pieds de tomates et légumes variés, acheter savons artisanaux ou biscuits personnalisés produits par des Livryennes, et bien d'autres choses encore, le tout au son des cors des Alpes (une découverte) ou des chants de marins des Marins de la Noue. Concours d'épouvantail, buvette, jeux en bois, chants des enfants de maternelle, exposition photo, une journée tournée vers toutes les générations, tous les publics : une vraie réussite.

Quant à la toute récente fête de la musique, elle a connu un succès appréciable : partie musicale, buvette et frites sans attente démesurée, spectacle pyrotechnique, le tout quasiment sans pluie !

Ph. B.



Chaude ambiance au son de la musique irlandaise.



Découverte du cor des Alpes utilisé depuis des siècles par les bergers de haute montagne.



Une très belle journée pour partager des plants, acheter des produits locaux et artisanaux.